

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL VENTE</b> <i>Prospection - Négociation - Suivi de clientèle</i> <b>Epreuve E2 : Négociation - Vente / coefficient 4</b> <b>Durée : 40 Minutes maximum</b>				<b>Académie de :</b>  <b>Centre d'examen :</b>  <b>session :</b>				
<b>Nom du candidat :</b>				<b>N°</b>				
<b>Maîtrise des techniques de vente - Aptitude à mener une négociation</b>								
<b>Phase .1. SIMULATION de Négociation - Vente</b>							..... / <b>30 Pts</b>	
<b>Durée : 20 Minutes maximum</b>								
<b>▪ Aptitude à mettre en œuvre des techniques de négociation lors de la simulation de négociation vente</b>				--	-	+		++
- prise en compte des déterminants de la négociation : le profil du client, le repérage des besoins, les caractéristiques des produits vendus, les objectifs de négociation								
- Habileté à utiliser des techniques de vente liées à la présentation de l'offre, à l'argumentation, au traitement des objections, à la conclusion								
- mise en avant d'une démarche de négociation permettant d'atteindre les objectifs fixés								
<b>Phase .2. ENTRETIEN avec la commission</b>							..... / <b>30 Pts</b>	
<b>Durée : 20 Minutes maximum</b>								
<b>▪ Pertinence et rigueur de l'analyse de la négociation</b>				--	-	+		++
- Repérage des points forts et des points faibles de la simulation de négociation vente								
- Explicitation des attitudes et des techniques de vente mises en œuvre dans la simulation								
- Justification de la cohérence de la démarche de négociation avec la situation donnée et avec la stratégie de l'entreprise								
<b>COMMUNICATION</b>							..... / <b>20 Pts</b>	
<b>▪ Qualité de la communication orale professionnelle dans une situation de négociation vente</b>				--	-	+		++
- Communication orale lors de la simulation								
- Communication orale lors de l'entretien								
- Art de convaincre								
<b>▪ APPRECIATIONS DE LA COMMISSION D'INTERROGATION</b>								
<i>Points forts</i>				<i>Points faibles</i>				
<i>Noms et Signatures des interrogateurs :</i>						<b>Note : / 80</b>		
Date :						<b>..... / 20</b>		
<b>Pénalisation :</b> - 8 points par fiche manquante dans le dossier. Dans une limite de 10 points sur 20, le jury se réserve le droit de pénaliser le candidat pour des situations non différenciées ou pour une qualité médiocre des informations contenues dans le dossier qui lui est présenté.								